



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

INFORMATION

CSG

GREVE FONCTION PUBLIQUE LE 10 OCTOBRE

CSG : NOUVEAU HOLD-UP SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES

Le 13 septembre 2017, un groupe de travail s'est tenu à la DGAFP sur la hausse de 1.7 point du taux de la CSG (contribution sociale généralisée) et sur les modalités de compensation envisagées pour les agents publics.

La première mesure envisagée par l'administration est la suppression de la CES de 1 % à laquelle, par ailleurs, l'ensemble des fonctionnaires ne sont pas assujettis.

Afin de couvrir l'intégralité de la hausse de la CSG, une indemnité pourrait être attribuée dans les conditions et selon des modalités fixées par décret sous réserve que leur première nomination ou leur recrutement en qualité d'agent public soit intervenu avant le 1er janvier 2018.

En clair, seuls les fonctionnaires du « stock » seraient concernés.

Après avoir annoncé dès le début de la réunion que cette indemnité serait dégressive, l'administration, devant le tollé des organisations syndicales, a rétrogradé en précisant que ce n'était qu'une piste de réflexion.

En avril dernier, le chef de l'État en campagne affirmait dans sa lettre ouverte aux agents publics :

« J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant ».

Force est de constater que les promesses de campagne n'engagent en rien le Président élu.

Force Ouvrière a dénoncé fermement ce montage compensatoire qui ne répond en rien aux attentes des agents.

LE 10 OCTOBRE, L'HEURE EST LA MOBILISATION !

La Fédération Générale des Fonctionnaires FO, réuni le 4 septembre 2017, rappelle sa totale opposition aux annonces du gouvernement dans la Fonction publique.

En confirmant **le gel de la valeur du point d'indice pour 2018, la réduction du budget de l'action sociale, la réinstauration du jour de carence et la suppression de 120 000 postes**, le gouvernement poursuit la dégradation des conditions de vie et de travail des fonctionnaires et agents publics et détériore ainsi la qualité du service public rendu à l'usager.

Le licenciement de centaines de milliers de contrats aidés est également inadmissible. Pour la FGF-FO, ces emplois s'avèrent indispensables et doivent être immédiatement transformés en emplois statutaires.

De plus, la FGF-FO dénonce les annonces à venir concernant l'augmentation de la CSG qui pénalisera lourdement fonctionnaires et retraités.

La déconnexion envisagée du point d'indice suivant les versants de la Fonction publique (Etat – Territorial – Hospitalier) est également inacceptable pour notre fédération.

Enfin, les récentes ordonnances sur la loi travail auront inmanquablement des répercussions sur la Fonction publique, notamment sur les fusions d'instances représentatives du personnel (CHSCT, CT, voire CAP) ou la création du compte professionnel de prévention (remplaçant le compte personnel de prévention de la pénibilité, C3P).

Face à ces nouvelles attaques contre le statut général des fonctionnaires et les droits et garanties collectives, le Bureau Fédéral de la FGF-FO engage l'ensemble de ses syndicats nationaux à se réunir pour organiser très rapidement la riposte dans la Fonction publique.

Au dos de ce tract, l'appel unitaire pour la journée du 10 octobre dans les 3 versants de la Fonction Publique (Etat, hospitalier et territorial).

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>